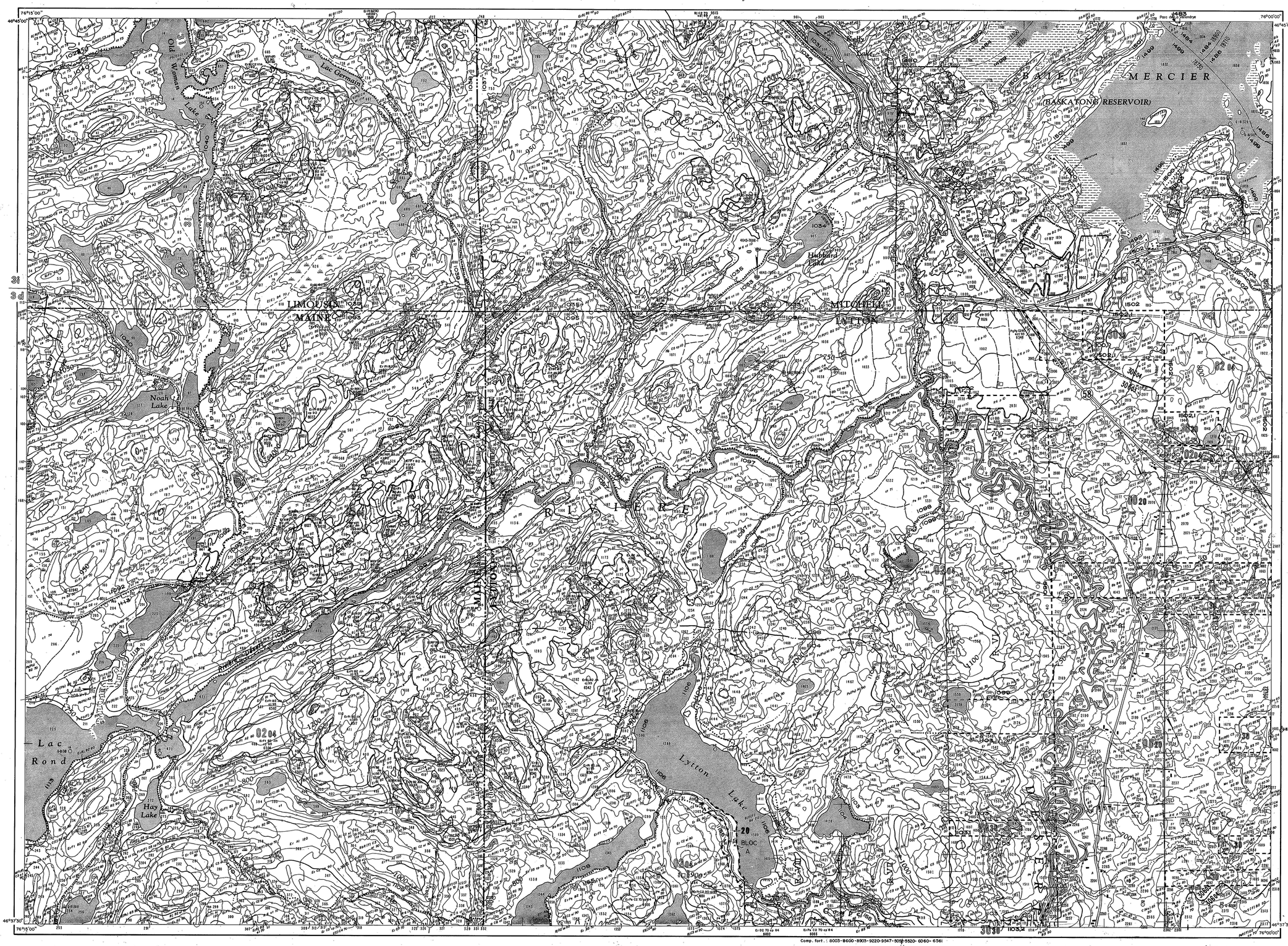

Comp. fort. : 8003-8600-8903-9220-9547-5095-5520- 6060- 6561

A jour: avril 1994

"CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. ROCHE & ASS. (FRM. PRIV.) SIGNATURE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Lignes transport d'énergie
— — (emprise) CTE
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe de jardinage ..... cja
Coupe de jardinage et dégagement des tiges d'avenir ..... cjd
Coupe de jardinage ..... cj
Scalpage aérial (brûlé au 3/4 sol) ..... brp
Préparation de sol mécanique ..... pm
Préparation de sol chimique ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Épinette commerciale ..... ec
Résidus dans les tiges boisées (décharge libres) ..... scl

N.B. Des interventions n'indiquent nos perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (aucune essence compagne prédominante)	R
à sapin et/ou épinette blanche	R (SB)
à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
à pin blanc	R (PB)
à pin gris	R (PG)
à thuya (cèdre)	R (C)
à mélèze	R (M)
(plantation)	R p
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
(aucune essence compagne prédominante)	E
à thuya (cèdre)	E (C)
à mélèze	E (M)
à peuplier	E (Pe)
à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
à pin gris	E (PG)
à sapin et/ou épinette	E (S)
(épinette noire et/ou épinette blanche)	E (E)
(plantation d'épinette de Norvège)	E (Pn)
(plantation d'épinette noire)	E (E) p
(plantation d'épinette blanche)	E (S) p
Sapinière (de sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
(aucune essence compagne prédominante)	S
à thuya (cèdre)	S (C)
à mélèze	S (M)
à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
à pin rouge	S (PR)
à pin gris	S (PG)
à peuplier	S (Pe)
(plantation de sapin baumier)	S (Sb) p
Pinède à pin blanc (pins rouge, blanc et gris occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (PB)
(aucune essence compagne prédominante)	Pb (PB)
avec thuya (cèdre)	Pb (C)
avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
avec mélèze	Pb (M)
avec pin gris	Pb (PG)
avec peuplier	Pb (Pe)
avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
(plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
(aucune essence compagne prédominante)	Pr (PR)
avec thuya (cèdre)	Pr (C)
avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
avec mélèze	Pr (M)
avec pin blanc	Pr (PB)
avec pin gris	Pr (PG)
avec peuplier	Pr (Pe)
avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
(plantation)	Pr p
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (PG)
(aucune essence compagne prédominante)	Pg (PG)
avec thuya (cèdre)	Pg (C)
avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
avec mélèze	Pg (M)
avec pin blanc	Pg (PB)
avec peuplier	Pg (Pe)
avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
(plantation)	Pg p
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
(aucune essence compagne prédominante)	C (C)
à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
à mélèze	C (M)
à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
à pin gris	C (PG)
à peuplier	C (Pe)
à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation de thuya)	C (C) p
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pu (Pu)
(aucune essence compagne prédominante)	Pu (Pu)
à thuya (cèdre)	Pu (C)
à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
à mélèze	Pu (M)
à pin blanc et/or pin rouge	Pu (PB)
à pin gris	Pu (PG)
à pin gris	Pu (PG)
à peuplier	Pu (Pe)
à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
(plantation de mélèze européen)	Mel p
(plantation de mélèze hybride)	Mel p
(plantation de mélèze laricin)	Mel p
MÉLÈZIN (la mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Me
(aucune essence compagne prédominante)	Me (M)
à thuya (cèdre)	Me (C)
à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
à pin gris	Me (PG)
à pin gris	Me (PG)
à peuplier	Me (Pe)
à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
(plantation de mélèze européen)	Mel p
(plantation de mélèze hybride)	Mel p
(plantation de mélèze laricin)	Mel p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg) (F)
— — — — avec pin blanc	F (PB) (F)
— — — — avec pin rouge	F (PR) (F)
— — — — avec résineux	F (R) (F)
— — — — avec sapin	F (S) (F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB (E) (F)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	BB (E) (F)
— — — — avec pin blanc	BB (PB) (F)
— — — — avec pin gris	BB (PG) (F)
— — — — avec pin rouge	BB (PR) (F)
— — — — avec résineux	BB (R) (F)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (PB) (F)
— — — — avec pin gris	BJ (PG) (F)
— — — — avec résineux	BJ (R) (F)
Peupleraie avec sapin	Pe (S) (F)
— — — avec pin gris	Pe (PG) (F)
— — — avec pin blanc	Pe (PB) (F)
— — — avec pin rouge	Pe (PR) (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E) (F)
— — — avec résineux	Pe (R) (F)
Érablière à bouleau jaune	Er (BJ) (F)
Érablière rouge	Er (R) (F)
— à pin blanc	Er (PB) (F)
— à pin rouge	Er (PR) (F)
Mélangés à feuillus tolérants	MFL (F)
— — sur station humide	MFL (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— d'essences tolérantes	F (T)
— d'essences indésirables	F (I)
— sur station humide	F (H)
Bouleau à bouleau blanc	BB
Bouleau à bouleau jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Peuplier rouge	Pr
Érablière	Er
— à bouleau blanc	Er (BB)
— à bouleau jaunes	Er (BJ)
— à peuplier	Er (Pe)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences indésirables	Er (FI)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— de bouleau jaune	BJ p
— de peuplier	Pe(Pr) p
— de peuplier hybride	Pe(H) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec ..... sc
Dénudé et sans-dénudé humide ..... sh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement minier, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bandes ..... cb
Coupe partielle plus épaisse légère ..... cpl
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... epl
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brulis ..... br
Brulis total ..... brt
Épidémie sévère ..... epl
Friche ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
50 (ans)	0-50 ans
70 "	51-70 ans
90 "	71-90 ans
120 "	91-120 ans
150 "	121-150 ans
150 +	151 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
150-50 "	50-150 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne: Peuplement dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D=9-30 cm.
Vieille inéquienne: Peuplement dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D=30 cm.
Autres: peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0m-7m)	2 (7m-13m)	3 (13m-16m)	4 (16m-19m)	5 (19m-22m)	6 (22m+)
A (80%-)	A1	A2	A3	A4	A5	6
B (60%-80%)	B1	B2	B3	B4	B5	6
C (40%-60%)	C1	C2	C3	C4	C5	6
D (25%-40%)	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	rien
Moyenne	31 à 60%	*
Forte	61 à 90%	**
Abrupte	91 % et plus	***

Superficie minimale de pente = 50 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp10 m 3
- S1 = défoliation
- E3 = classe de pente
- C3 = classe d'âge
- sp10 = perturbation
- m = classe de hauteur
- 3 = classe de densité
- sous group. d'essences
- groupement d'essences

R C5 epl 10 1
- R = classe de pente
- C5 = classe d'âge
- epl = origine de l'origine
- 10 = perturbation
- 1 = classe de hauteur
- 1 = classe de densité
- 1 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. - PERREAULT ET ASS. (FOR. PUBLIQUE)
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. - GAUTHIER, PARENT & ASS. (BASSIN 30604)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 73
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 000 02 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30605*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 741
Municipalité 7310*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1103 *
Région écologique 3d*
M.R.C. TOOLA VALLEE DE LA GATINEAU

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1981
Carte forestière : Année de publication : 1982-1983
Année de révision :

Divisions territoriales en date du 82/4/1
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-K-15 S.E.	31-K-16 S.O.	31-J-13 S.E.	31-J-13 S.O.
31-K-10 S.E.	31-K-9 S.O.	31-J-12 S.E.	31-J-12 S.O.
31-K-7 S.E.	31-K-8 S.O.	31-J-5 S.E.	31-J-5 S.O.

N.E. N.O. N.E. N.O.

31 K/9 N. E.

UG 73

2

47